



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement
postobligatoire

Gymnase de Morges

Séance informations parents
Partie générale

Programme soirée

1^{ère} partie : présentation en plénière

- Informations générales
- Soutien aux élèves
- Aspects réglementaires

2^e partie : présentation par école :

- Ecole de Culture Générale → Grand Auditoire
- Ecole de Commerce → salle S-1.12

Informations générales



Anne
Stettler

2M
AC. Dhaud

EC
O. Knechciak

1M
X. Perret

MS
B. Zobrist

ECG
A. Antonietti

3M
S. Joannet

Conseil de direction



Le site de Marcelin

Gymnase
1224 Elèves
143 Enseignant·e·s

Centre
d'enseignement
professionnel de
Morges (CEPM)

Ecole
d'Agriculture et de
Viticulture
(Agrilogie)

Infrastructures



BIBLIOTHÈQUE ET
MÉDIATHÈQUE À
DISPOSITION DE
7H45 À 18H00



UNE SALLE
INFORMATIQUE EN
LIBRE ACCÈS



UNE CAFÉTÉRIA, UN
RÉFECTOIRE, UN
KIOSQUE

Chaque élève se voit attribuer un casier qu'il·elle ferme avec son cadenas personnel.

Informations



www.gymnase-morges.ch

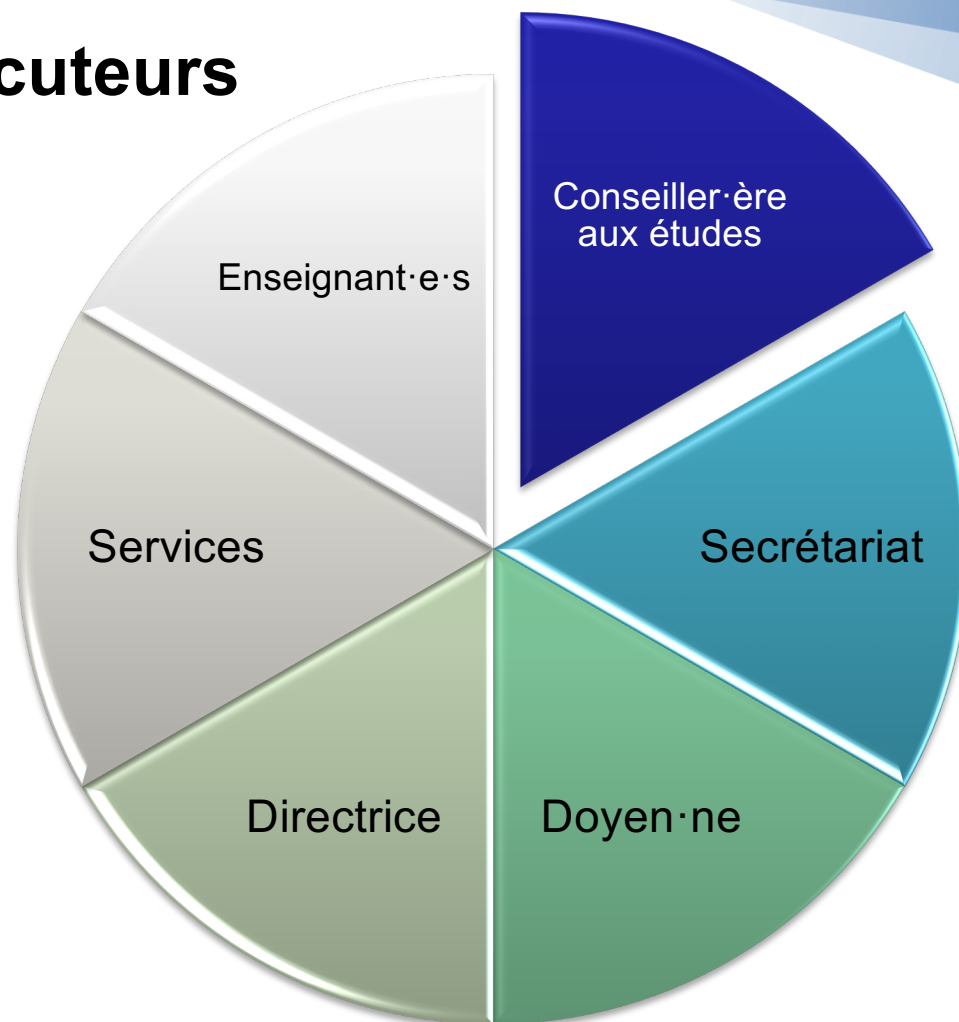
Moodle

Courriel Eduvaud

Ecrans

Casiers de classe

Interlocuteurs



Cours facultatifs

Chœur

Orchestre

Théâtre

Photographie

Ecriture poétique et
littéraire (atelier
d'écriture)

Culture antique

Latin

Allemand: Deutsch
ein bisschen anders
– 3 modules pour
progresser

Italien

Anglais : Creative
Writing Workshop

Anglais : Tea & Talk

Anglais : Book Club

Espagnol pour le
tourisme et les
voyages

Astronomie

Histoire, culture et
science des jeux

Atelier civique

Jeudi 18 septembre 2025

17h00 – 19h00

Soirée « Portes ouvertes »

Soutien aux élèves

Allègement, mesures de compensation

- Allègement de l'éducation physique pour sportif·ive·s d'élite
- Mesures de compensation des désavantages en lien avec un trouble
 - ➡ Attestation/certificat médical récent (< 3 ans), entretien avec Mme Zobrist, doyenne

Services

SERVICES DU GYMNASÉ



Santé : se rendre en S0.24 (gymnase) ou en P0.16 (CEPM),
demander un rendez-vous en scannant le code QR ou par email
(servicesante.gymorges@avasad.ch)

Psychologie : demander un rendez-vous en scannant le code QR
ou par e-mail (selena.maistrello@vd.ch, sonia.riso@vd.ch)

Médiation : demander un rendez-vous en scannant le code QR, par email
(mediation.gymor@eduvaud.ch) ou avec le formulaire disponible au secrétariat

Orientation : demander un rendez-vous en scannant
le code QR, par téléphone (079 432 26 37), par e-mail
(sophie.dellenbach-aebischer@vd.ch) ou avec le for-
mulaire disponible au secrétariat

Aumônerie : demander un ren-
dez-vous en scannant le code QR, par
téléphone (079 252 61 25) ou par
e-mail (stephane.ernst@eduvaud.ch)

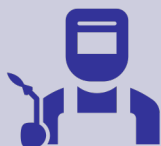
Travail social : demander un
rendez-vous en scannant le code QR
ou par email (laurence.rieder@vd.ch)



Soutien financier



Bourses d'études, aide au financement des échanges linguistiques et des voyages de fin d'études, financement des fournitures scolaires, repas ou transport...



Informations auprès de Mme Cuany Rieder, travailleuse sociale

Soutien aux apprentissages

Cours de français
intensif pour élèves
allophones en Suisse
depuis moins de 5
ans

Cours d'appui de
maths

Atelier « S'outiller
pour mieux
apprendre et mieux
réussir »

Atelier « Gestion du
stress »

Atelier « Prise de
parole en public »

Des outils pour t'aider à atteindre tes objectifs !!!

Atelier Gestion du stress (inscription sonia.riso@vd.ch)

Atelier 1 : 2 et 9 septembre de 11h45 à 13h15

Atelier 2 : 13 et 20 janvier de 11h45 à 13h15

Cours de préparation aux examens (inscription selena.maistrello@vd.ch)

Cours 1 : 30 janvier et 6 février de 11h45 à 13h15

Cours 2 : 20 et 27 février de 11h45 à 13h15

Formation START NOW - Développement personnel

(inscription selena.maistrello@vd.ch)

Dates : 24 fév + 3, 10, 17, 24 mars + 21, 28 avr + 5, 12, 19, 26 mai (pdt pause midi)

Atelier Prise de parole en public (inscription stephane.ernst@eduvaud.ch)

Atelier 1 : 28 oct + 4, 11, 18, 25 novembre de 12h20 à 13h20

Atelier 2 : 27 janvier + 3, 10, 24 fév + 3 mars de 12h20 à 13h20

Atelier S'outiller pour mieux apprendre et mieux réussir

(inscription enrica.cannizzaro@eduvaud.ch)

Session 1 : 30 sept + 7, 28 oct + 4, 18, 25 nov + 2, 9, 16 déc + 6, 13 janv. de 12h15 à 13h

Session 2 : 24 fév + 3, 10, 17, 24 mars + 21, 28 avr + 5, 12, 19, 26 mai de 12h30 à 13h15



Phénomènes d'intimidation-harcèlement et Méthode de la Préoccupation Partagée

- Equipe formée de 25 membres
- Méthode non blâmante qui vise à briser l'effet de groupe pour mettre fin à l'intimidation, tout en soutenant l'élève pris pour cible grâce à une personne ressource.
- Repose sur des entretiens individuels avec les protagonistes afin de rétablir l'équilibre des forces et réduire l'asymétrie.

Aspects réglementaires

Absences et sanctions

Fréquentation des cours et ponctualité



Présence obligatoire



L'horaire de l'établissement prime sur toute
activité de loisir ou rémunérée



Ni l'éloignement du Gymnase, ni les horaires
des entreprises de transport ne sauraient
justifier de dérogation à l'horaire

Absences



Toute absence doit être justifiée.



En cas d'absence supérieure à trois jours, le·la représentant·e légal·e est prié·e d'informer le·la doyen·ne des raisons de celle-ci.



Au cas où l'absence, même intermittente, dépasse une semaine, un certificat médical est souhaité.



Absences prévues

Pas de congé joker



Gymnase de Morges
Avenue de Marcelin 33
1110 Morges

Demande de *congé*

à remettre au conseiller aux études *au moins cinq jours à l'avance*.

Pour les congés de plus d'un jour, une lettre motivée doit être jointe à la présente.

Nom Prénom

Classe

du jour date / / 20 à heure

au jour date / / 20 à heure

Motif

☐ suite au verso

Travaux écrits ou autres annoncés aux dates ci-dessus
(préciser au verso les disciplines ET maîtres concernés)

oui ☐ non ☐

Pièce justificative annexée

Date

Signature de l'élève

Signature d'un responsable légal
(élève mineur)

Demande acceptée ☐ refusée ☐

Visa du conseiller

Visa du doyen



Absences non prévues



Gymnase de Morges
Avenue de Marcelin 33
1110 Morges

DEMANDE D'EXCUSE POUR ABSENCE

- Formulaire à remettre au conseiller aux études **au plus tard le jour du retour au gymnase**.
- **NON VALABLE pour une absence ponctuelle à l'EPH**: obligation formelle de se présenter au début du cours et de s'adresser au maître concerné.

Nom :

Prénom :

Classe :

Du jour :

Date :

/ /

à partir de :

Par exemple : 08:10

Au jour :

Date :

/ /

jusqu'à :

Par exemple : 16:45

Motif (à remplir par l'élève)

Évaluation(s) manquée(s) aux dates ci-dessus

Si oui, remettre le formulaire de demande de rattrapage au conseiller aux études **au plus tard le jour du retour au gymnase**

☐ Oui ☐ Non

Maître(s) concerné(s) :

Discipline(s) concernée(s) :

Pièce justificative annexée: ☐ Oui ☐ Non

Date :

Signature élève :

Signature responsable légal-e (élève mineur-e) :

A remplir par la-le conseillère-conseiller aux études

☐ Maladie

☐ Accident

☐ Problème de transport

☐ Rendez-vous en urgence

☐ Autre

☐ Motif-demande refusé-e

Visa Conseillère-Conseiller :



Evaluation manquée



Gymnase de Morges

avenue de Marcelin 33
1110 Morges



En cas d'absence à un rattrapage, merci de vous justifier auprès de votre doyen-ne de volée au plus tard le jour du remplacement.

Demande de remplacement d'une évaluation manquée¹

A remettre à votre conseiller-ère aux études avec l'excuse le jour de votre retour en classe, en mains propres ou dans son casier (à l'extérieur du secrétariat).

A remplir par l'élève

Nom : Prénom : Classe :

Travail manqué le / / 20..... suite à son absence

du (jour) / / 20..... à h

au (jour) / / 20..... à h

Discipline concernée :

Nom et prénom du maître concerné :

Date: / / 20..... Signature :

A remplir par le-la conseiller-ère aux études

L'élève s'est valablement excusé-e : ☐ oui ☐ non

Date: / / 20..... Signature :

A remplir par le maître

Durée du travail : ☐ 45 min. ☐ 60 min. ☐ 90 min. ☐ Autre si mesures particulières : min.

Sujet (objet de l'évaluation) :

Consigne en annexe de la présente (NON TRANSMISE à l'élève lors de la convocation).

Matériel autorisé (selon les indications données à l'élève) :

☐ aucun ☐ liste :

Date: / / 20..... Signature :

¹ Les dispositions concernant les absences lors d'une évaluation figurent dans le règlement interne, consultable dans la brochure du Gymnase de Morges

Manquements au règlement

Absence injustifiée ou demande d'excuse rendue hors délai

Motif d'absence refusé

Bulletin ou document administratif non rendu dans les délais

4 arrivées tardives

4 exclusions de cours

Avertissements/sanctions

- 1er avertissement
- 2e avertissement, avec convocation chez le.la doyen.ne
- Puis sanctions :

1. Retenue en bibliothèque, mardi de 07h20 à 08h05
2. Suspension des cours, 1 jour
3. Suspension des cours, 3 jours
4. Suspension des cours, 1 semaine (= 5 jours école)
5. Suspension des cours, 2 semaines (= 10 jours école)
6. Suspension des cours, 1 mois
7. Exclusion définitive du gymnase

Indiscipline,
manque de
respect,
fraude... =
sanction hors
quota



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement
postobligatoire

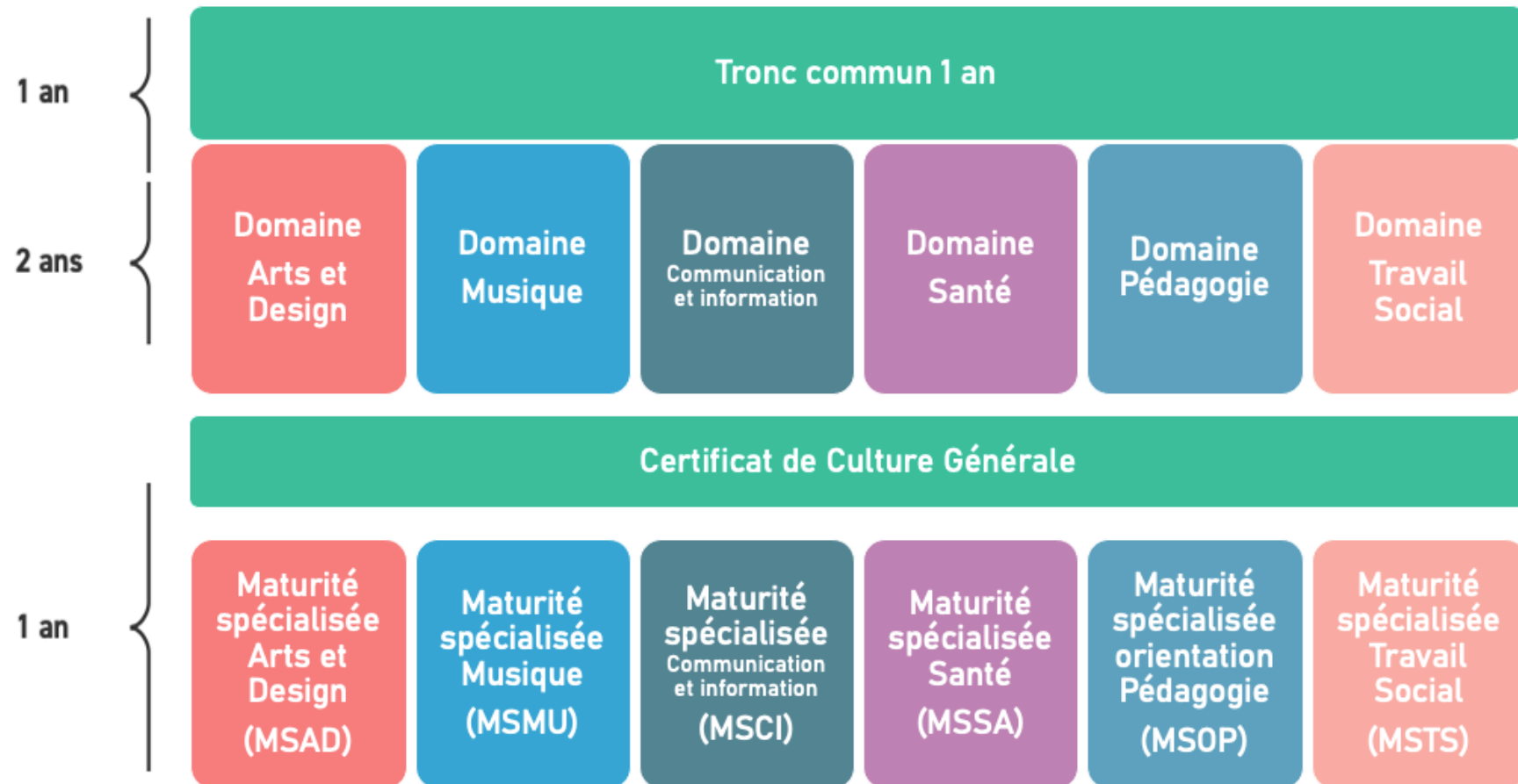
Gymnase de Morges

Séance informations parents
Ecole de Culture Générale

Plan présentation

1. Structure de l'Ecole de culture générale
2. Conditions de promotion

Structure de l'Ecole de culture générale



FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

HAUTES ÉCOLES

DEGRÉ TERTIAIRE

**BREVET FÉDÉRAL
DIPLOME FÉDÉRAL**
Prestataires

**DIPLOME
ES**
Écoles supérieures (ES)

**BACHELOR
MASTER**
Hautes écoles
spécialisées (HES)

**BACHELOR
MASTER**
Hautes écoles
pédagogiques (HEP)

**BACHELOR
MASTER
DOCTORAT**
Universités
Écoles polytechniques
fédérales (EPF)

DEGRÉ SECONDAIRE II

→ Voie directe si les conditions d'admission
sont remplies
→ Qualifications supplémentaires
ou expérience professionnelle requises

**ATTESTATION
FÉDÉRALE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE (AFP)**
2 ans
Entreprise
École professionnelle
Cours interentreprises

**CERTIFICAT
DE MATURITÉ
PROFESSIONNELLE**
1 an / 2 ans /
Intégré au CFC

**CERTIFICAT
FÉDÉRAL DE CAPACITÉ (CFC)**
3 ou 4 ans
École de métiers ou Entreprise
École professionnelle
Cours interentreprises

**CFC +
CERTIFICAT
DE MATURITÉ
PROFESSIONNELLE**
1 an

3 ans
École de commerce

**CERTIFICAT
DE MATURITÉ
SPÉCIALISÉE**
1 an

**CERTIFICAT D'ÉCOLE
DE CULTURE GÉNÉRALE**
3 ans
École de culture générale

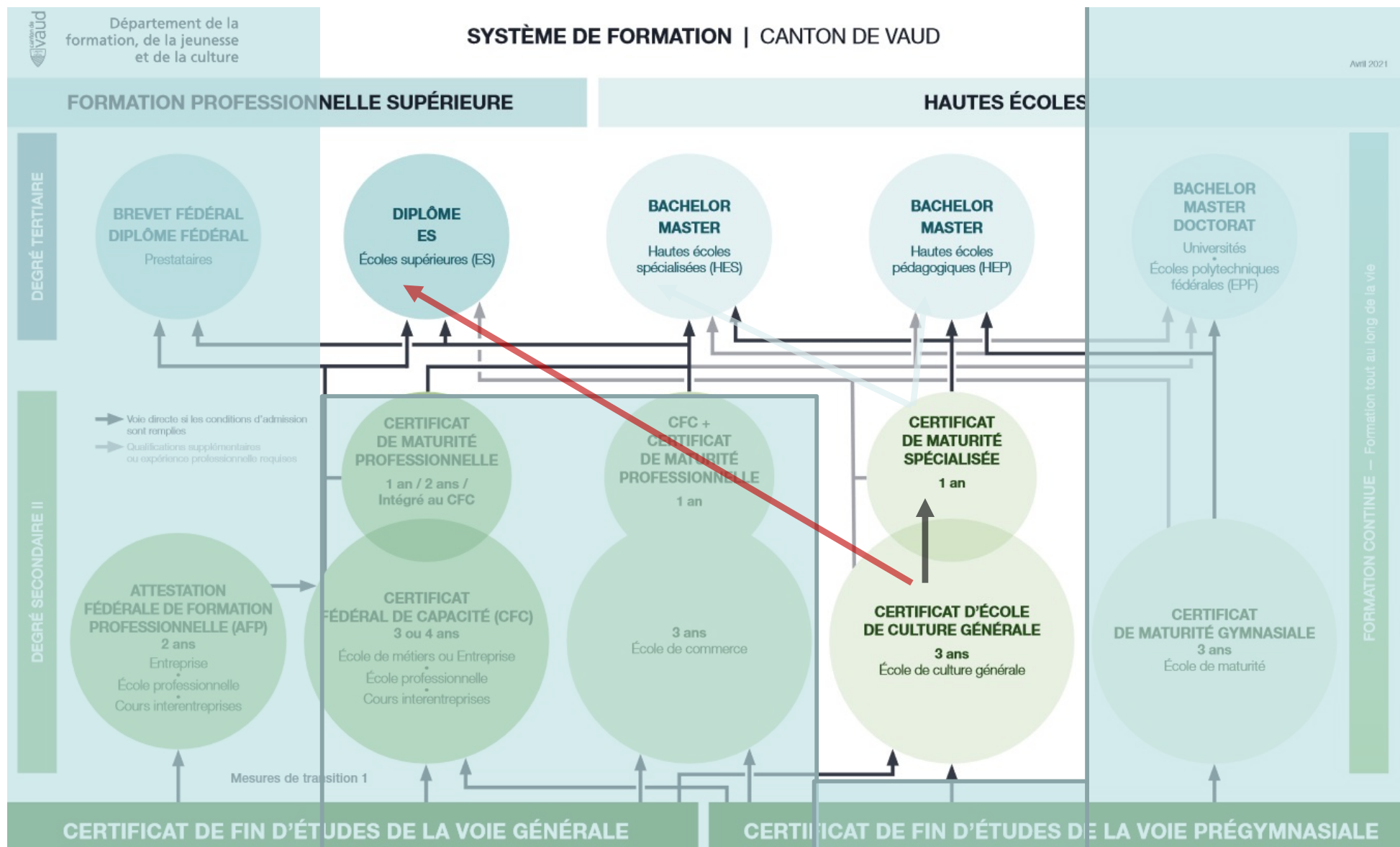
**CERTIFICAT
DE MATURITÉ GYMNASIALE**
3 ans
École de maturité

Mesures de transition 1

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE GÉNÉRALE

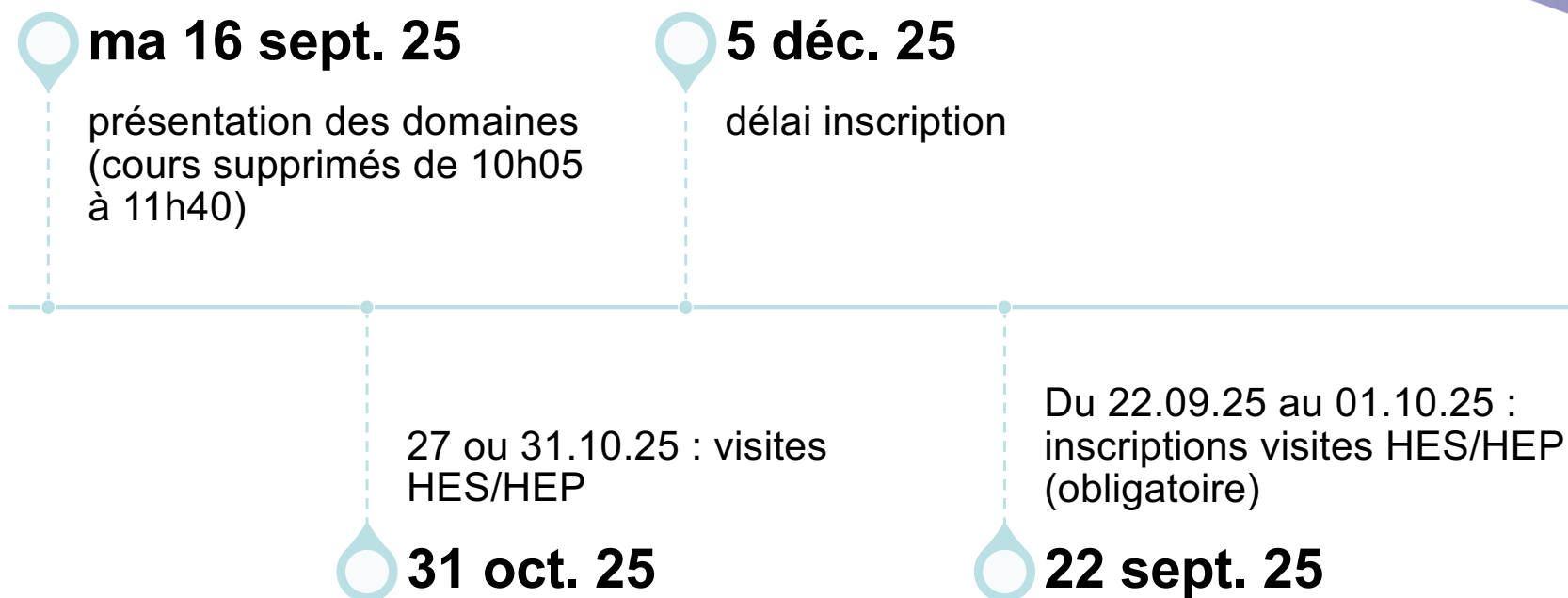
CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE PRÉGYMNASIALE

FORMATION CONTINUE — Formation tout au long de la vie



Domaine professionnel	Arts et Design	Musique	Communication et information	Santé	Pédagogie	Travail social
Métiers ES accessibles avec un certificat ECG			Gestionnaire en tourisme	Ambulancier-ière Infirmier-ière Hygiéniste dentaire Orthoptiste Podologue Technicien-ne en analyses biomédicales Technicien-ne en salle d'opération		Éducateur-trice de l'enfance Éducateur-trice social-e Maître-sse socioprofessionnel-le
Métiers HES accessibles avec une MS	Architecte d'intérieur Artiste plasticien-ne Conservateur-trice Restaurateur-trice Designer en communication visuelle Designer industriel-le Designer de mode Designer de bijoux	Chanteur-euse lyrique Chef-fe d'orchestre Comédien-ne Designer sonore Enseignant-e de rythmique Metteur-euse en scène Musicien-ne Professeur-e de danse Scénographe	Informaticien-ne de gestion Ingénieur-e des médias Manager en tourisme Spécialiste en information documentaire	Diététicien-ne Ergothérapeute Infirmier-ière Ostéopathe Physiothérapeute Sage-femme Technicien-ne en radiologie médicale	Enseignant-e primaire (HEP)	Animateur-trice socioculturel-le Assistant-e social-e Éducateur-trice social-e

Choix du domaine professionnel



Conditions de promotion

Plan d'études 1C

Langue 1 : français (et correspondance)

Langue 2 : allemand ou italien (allemand obligatoire pour domaine Pédagogie)

Langue 3 : anglais

Mathématiques

Sciences expérimentales : biologie/chimie/ physique

Informatique

Histoire/géographie

Economie et droit

Arts visuels/musique

Conditions de réussite

Autant de fois 4 points qu'il y a de notes (9)
= 36 points minimum au total des notes.

Au maximum 2 points négatifs.

Au maximum 3 notes inférieures à 4.

Année scolaire 2024–2025
Bulletin annuel

La directrice du Gymnase de Morges vous présente ses compliments et vous communique le bulletin de [REDACTED]

Français	2.5
Allemand	3.0
Anglais	5.5
Mathématiques	5.0
Sciences expérimentales	4.0
Informatique	4.5
Histoire et géographie	4.0
Economie et droit	4.0
Arts visuels et musique	5.0
Nombre de notes insuffisantes (max. 3)	2
Somme des écarts à 4.0 des notes insuffisantes (max. 2.0)	2.5
Total	37.5
Minimum exigé (9 disciplines à 4 points)	36.0
Absences : 61 périodes	

Les résultats de [REDACTED] sont insuffisants

Bulletins

17 novembre :
bulletin
intermédiaire de
la mi-semestre

16 janvier:
bulletin 1er
semestre

5 Juin:
bulletin annuel

Le bulletin annuel est établi sur l'ensemble des notes de l'année arrondies au demi-point.

Redoublements

Art. 15 Redoublement

¹ Un élève peut redoubler une seule fois au cours de la formation menant au certificat d'École de culture générale.

² Toutefois, l'élève qui a déjà redoublé peut effectuer la 3^e année une seconde fois.

Art. 16 Conditions lors du redoublement

¹ L'élève qui répète la 1^{re} ou la 2^e année doit obtenir un bulletin suffisant au premier semestre, faute de quoi la formation est réputée échouée définitivement.

² Les notes du bulletin du premier semestre doivent dans ce cas être établies sur deux notes au moins par discipline.

³ La Conférence des maîtres apprécie les cas limites ou les circonstances particulières sur préavis du Conseil de l'élève.

Passerelles ECG>EM

1C>1M :

Bulletin semestriel suffisant + 15 pts pour français, maths et meilleure des deux langues étrangères (L2/L3).

→ Cours préparatoires tous les samedis matins et examens en français et maths en juin.

3C>2M :

Bulletin annuel suffisant + 12 pts pour français, maths, moyenne arrondie L2&L3 + **examen OS choisie suffisant**

Merci de votre attention.